





Cycle de 5 webinaires lié aux énergies renouvelables

Webin'EnR







Webin'EnR

SEQUENCE 2/5

« REDUIRE SES CONSOMMATIONS »

- 1 / Rappel « Séquence 1 : Présentation »
- 2 / L'énergie dans le budget d'un établissement
- 3 / Efficacité énergétique : Les bonnes pratiques
- 4 / Aides financières
- 5 / Energies fossiles VS Energies renouvelables
- 6 / Projet EnR : Ce qu'il faut retenir ...







Webin'EnR

SEQUENCE 2/5: Réduction ...

« INTERVENANTS »



Yoann LELOUTRE

Chargé de mission « Mission EDD »

Conseiller en Energie Partagé (CEP)



Cédric GARNIER

Chargé de mission « Chaleur renouvelable »

PRESENTATION DE LA DEMARCHE « WEBIN'EnR »

Le but de ces « Webin'EnR» est de présenter les énergies renouvelables ...

- Avantages des EnR dans le secteur de la santé (ES / ESMS), Cliquez (III)
- Retours d'expérience de projets EnR,
- Contacts régionaux pour accompagner des projets EnR, Cliquez (10)
- Aides financières associées à des projets EnR, Cliquez (III)
- Enlever les idées reçues sur les EnR,

5 / Geothermie

- Se mettre en ordre de marche pour le « Décret tertiaire » Cliquez (II)

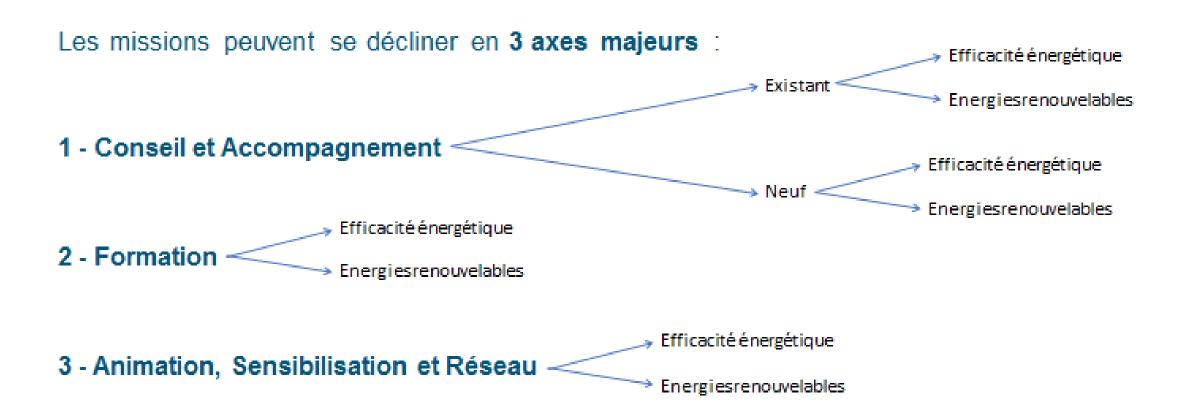
... pour cela, environ un « Webin'EnR + Questions » de 1h00 ou 1h30 par mois :

1 / Présentation	01/10/2020	Pour revoir tous	
2 / Réduire ses consommations	17/11/2020	les « Webin'EnR »	
3 / Solaire thermique et photovoltaïque	16/12/2020		
4 / Bois énergie	19/01/2021		
	00/00/004		

09/02/2021

PRESENTATION: « MAPES », « MISSION EDD » ET « DISPOSITIF CEP »

- MAPES: Gouvernance / Financement / Objectifs / Moyens / Missions
- Mission « Efficience et Développement Durable EDD » : Historique
- Accord cadre « ARS / ADEME » en Pays de la Loire : Explications
- Dispositif CEP: S'inscrire Cliquez (IC) / Missions associées Cliquez (IC) / Base documentaire Cliquez (IC)



LOI ELAN: DECRET TERTIAIRE

EXPLICATIONS

Pour en savoir plus et se mettre en ordre de

marche:





Périmètre :

- Propriétaire / Locataire
- Surface : > 1000 m²
- Construction : < 24/11/2018

<u>Définition des objectifs</u> Réduction de la consommation d'énergie

finale:

- -40% en 2030
- -50% en 2040
- -60% en 2050

(valeurs absolues)

Mesure des résultats dès 2021

(Transmission des données via une plateforme)



Consommation de référence

- entre 2010 et 2020

Actions d'amélioration :

Enveloppe

Usages

Exploitation

Espace

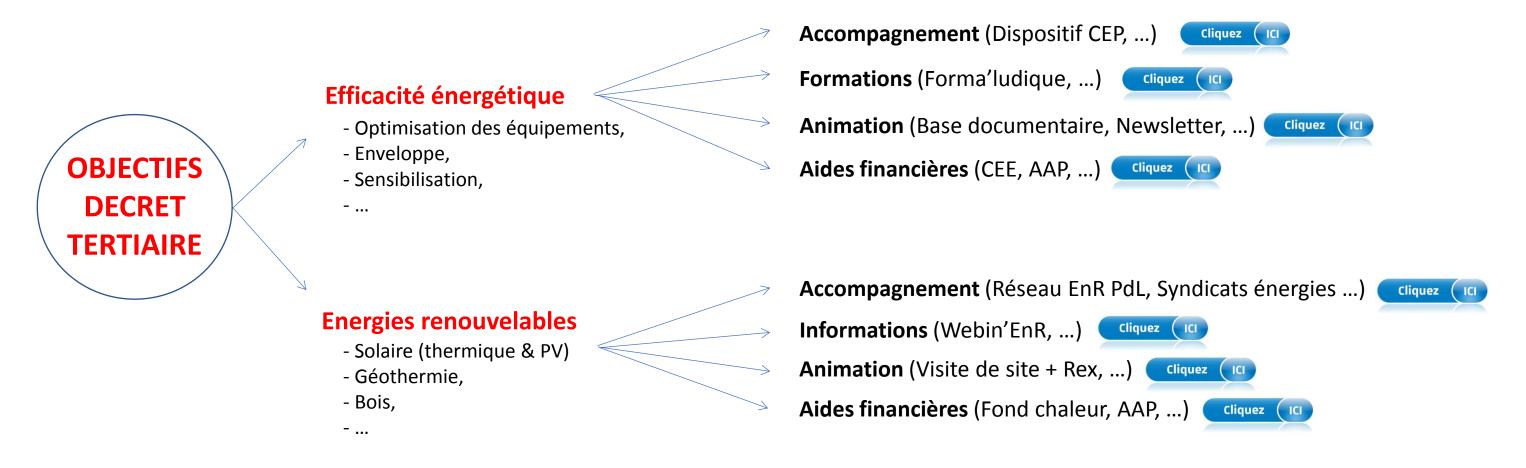
Comportements

Analyse préalable des leviers :

Enveloppe, Usages énergétiques, modes d'exploitation, utilisation des espaces et les comportements

LOI ELAN: DECRET TERTIAIRE

COMMENT ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU DECRET ?





DEPENSE ENERGIE VS DEPENSE GLOBALE

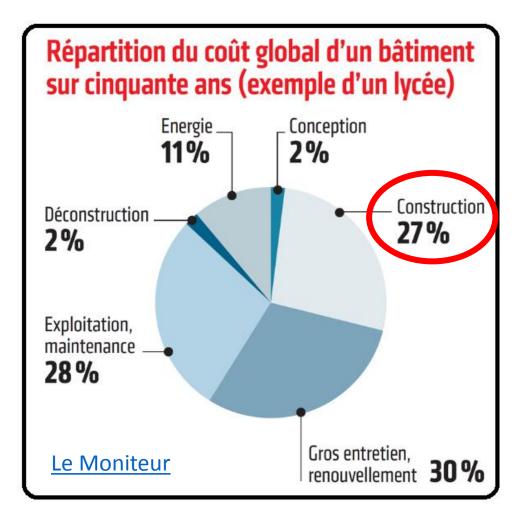
« En général, la consommation d'énergie des bâtiments de santé est importante. (...) elle représente entre 1,5 et 5 % des dépenses globales d'un établissement ».

INVESTISSEMENT VS COUT GLOBAL

Le coût global permet de prendre en compte la totalité des coûts du projet sur 50 ans :



- Conception,
- Construction (investissement),
- Exploitation / Maintenance / Energie
- Remplacement équipement
- Déconstruction



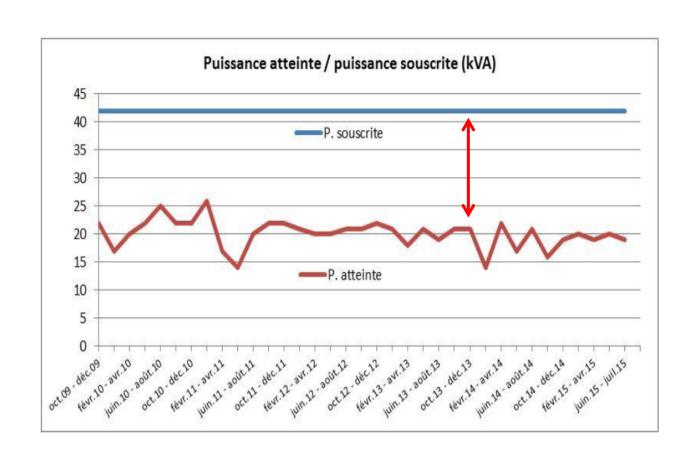
L'investissement d'une opération ne représente qu'entre 25% et 30% du coût global.

CONTRAT ELECTRICITE: Puissance souscrite VS Puissance atteinte

Le coût total d'une facture électrique se divise entre les CHARGES FIXES (31%), la CONSOMMATION (35%) et les TAXES (34%).

Sachez que l'optimisation d'un contrat électrique peut permettre de générer des gains financiers instantanés et non négligeables.

Entre 30% et 40% des contrats électriques ne sont pas optimisés. En effet, les besoins évoluent, il faut donc vérifier régulièrement l'adéquation en P souscrite et P atteinte.



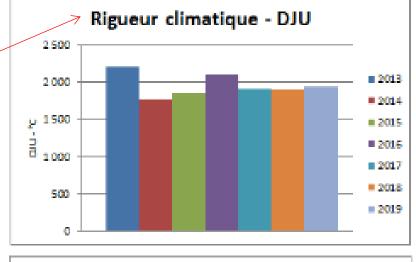
ECONOMIES D'ENERGIE VS INVESTISSEMENT

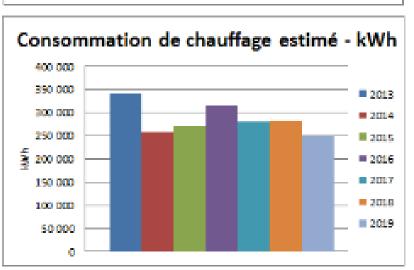
En France, dans 70% des bâtiments (neuf ou ancien) les réglages ne sont pas optimisés! C'est-à-dire que les besoins ne correspondent pas à l'usage! Une optimisation simple des réglages permet de réaliser un gain énergétique entre 7 et 15%! Et bien sur, tout cela avec un investissement très faible!

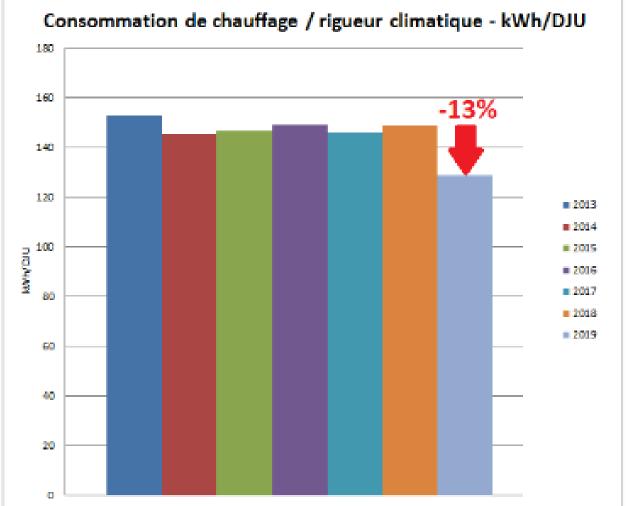
RETOUR D'EXPERIENCE « IEM Les Buissonnières » : Chauffage Gaz

Après l'isolation d'un vide sanitaire (gain de 4% à 5%), l'établissement a **optimisé** ses **«programmations horaires» (diminuer T intérieure de 1°C le soir et WE)** et les **«T consigne» (T confort = 21,5°C / T réduit = 20,5°C)**. L'optimisation des réglages (besoin = usage) a permis un **gain chauffage de 13%**! (rigueur climatique prise en compte)











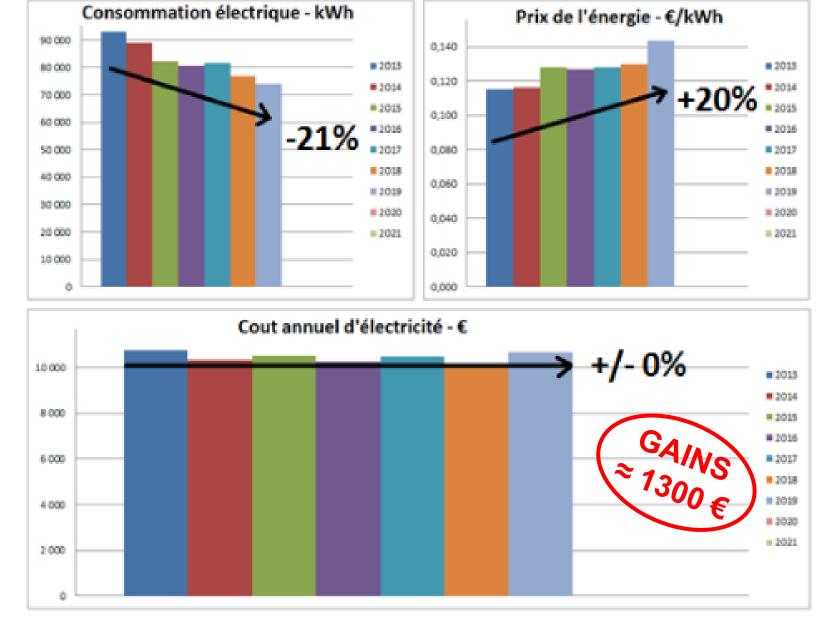
RETOUR D'EXPERIENCE « IEM Les Buissonnières » : Electricité

L'établissement est en train de changer au fur et à mesure l'éclairage fluo compacte par un éclairage LED.

Ces travaux d'efficacité énergétique ont permis de réduire la consommation électrique de 21% depuis 2013.

Cependant, le prix de l'énergie a augmenté de 20% depuis 2013!

Nous constatons donc que le coût annuel électrique reste constant !



INDICATEURS ENERGIE (estimation moyenne) : ESMS avec hébergement

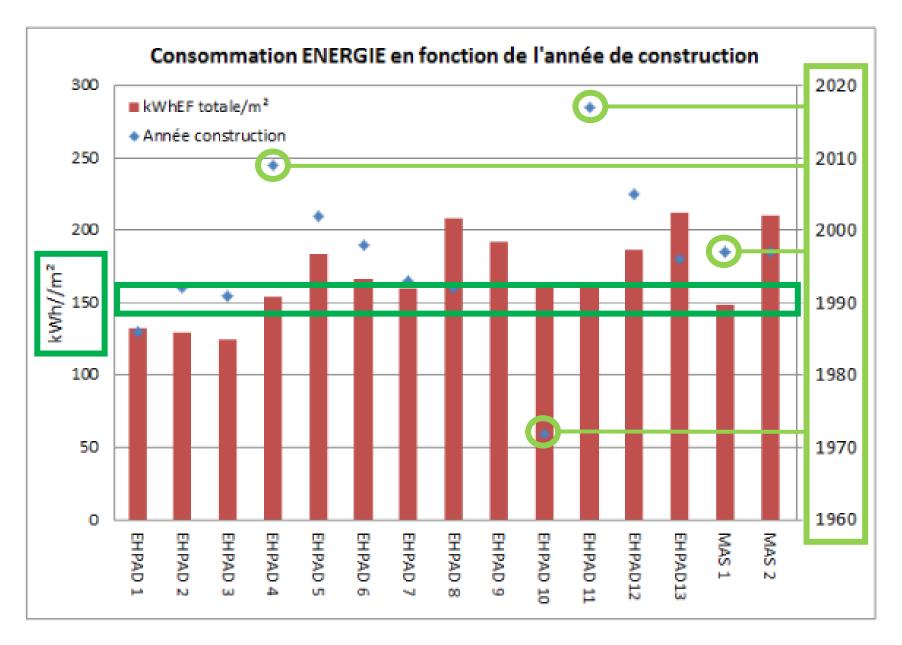
PRIX	Electrique	0,118		
ENERGIE - €HTVA/kWh	Gaz de ville	0,044		
EAU - €HTVA/m3	Eau	2,880		
REPARTITION CONSO -	Thermique	75%		
	Electrique	25%		
kWh	Chauffage	70%		
	Eau Chaude Sanitaire	30%		
REPARTITION COUT - €HTVA	Thermique	48%		
	Electrique	40%		
	Eau	13%		
CONSO ENERGIE - kWh/m²	Thermique	122,0		
	Electrique	51,0		
	TOTAL	173,0		

COUT ENERGIE - €HTVA/m²	Thermique	8,2		
	Electrique	3,4		
	TOTAL	11,6		
CONSO EAU -	Eau	126		
L/Jour/personne				
COUT EAU - €HTVA/Jour/personne	Eau	0,37		
citi vzysout/personne				
	Thermique	1,49		
COUT "ENERGIE + EAU" -	Electrique	0,91		
€HTVA/Jour/personne	Eau	0,37		
	TOTAL	2,77		

Et vous ? Où vous situez-vous ? Au-dessus ou en-dessous de la moyenne ?



BATIMENTS NEUFS VS BATIMENTS ANCIENS : Consommation énergétique



Pas de corrélation entre « Année de construction » ET « Consommation énergétique » ! D'où l'importance de bien réguler (Besoin = Usage) des équipements techniques !



3 / Efficacité énergétique : Les bonnes pratiques

COMMENT BIEN DEBUTER UNE DEMARCHE D'EFFICACITE ENERGETIQUE ? (1/2)

ACTIONS « INCONTOURNABLES » : A faire au plus vite!

- 1 Se renseigner sur le contexte réglementaire énergétique : Décret tertiaire
- 2 Instaurer une dynamique énergétique commune: Direction / Maintenance / Personnel
- 3 Créer un suivi énergétique afin de créer ses indicateurs énergie (Excel, relevé compteur, ...)
- 4 Contacter les acteurs territoriaux: Energies renouvelables (Réseau EnR des PdL)
- 5 Contacter les acteurs territoriaux: Energie globale « Contrat et achat énergie » (Syndicat des énergies)
- 6 Avoir connaissance des aides financières mobilisables (Neuf, rénovation, EnR, ...)
- 7 Sensibiliser le personnel et les résidents

ACTIONS « SECONDAIRES » : Prioriser les actions par poste énergétique (thermique, électricité, eau) en fonction de vos indicateurs énergie (localisation par rapport à la moyenne) !

- 1 Chaufferie / Chauffage / ECS / Ventilation / Climatisation / Eclairage/ Eau / Process /
- 2 Comment optimiser le phénomène de «Condensation» sur votre chaudière

3 / Efficacité énergétique : Les bonnes pratiques

COMMENT BIEN DEBUTER UNE DEMARCHE D'EFFICACITE ENERGETIQUE ? (2/2)

ACTIONS « SPECIFIQUES » : Concerne les problématiques / projet de votre établissement

- 1 Contrat d'exploitation: Fonctionnement / Choix / Optimisations
- 2 Projet d'investissement: Points à étudier / Points de vigilance
- 3 Comment réduire l'inconfort estival (sans climatisation)?
- 4 Enveloppe et isolation: Choix/ Optimisations
- 5 Construction bois: Avantage / Retour d'expérience
- 6 Energie globale: Transport / QAI / Electricité
- 7 Remplacement chaudière: Points de vigilance avec la «condensation»
- 8 Installation d'une GTC / GTB: Avantages / Points de vigilance

ACTIONS « FIL ROUGE » : Animation de la MAPES

- 1 Prendre connaissance des newsletters trimestrielles de la MAPES
- 2 Se tenir informé des «Formations / Evènements/ Webinaires» de la MAPES
- 3 Se renseigner et s'ouvrir sur la thématique «Développement Durable» en Santé de la MAPES₁₅

Pour en savoir plus sur chaque sous partie :



4 / Aides financières : CEE

CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

- Explications
- Comment les obtenir ?
- Points de vigilance
- Connaitre la liste des 50 actions éligibles et « Fiches standardisées »





SUBVENTIONS ADEME: Hors EnR

- Appels à projet nationaux
- Appels à projet régionaux
- Aides globales : Réalisation, connaissance, changement, ...
- 7 tidoo giobaloo . I todiloation, comidiocarioo, changomont, ...



Cliquez (ICI

4 / Aides financières

APPELS A PROJET (AAP): Neuf, Rénovation, ...

- DREAL Pays de la Loire
- ARS Pays de la Loire
- Conseil régional Pays de la Loire
- Conseils départementaux
- Agence de l'eau / Bretagne Pays de la Loire
- Caisse des dépôts Dispositif INTRACTING
- Nationaux et européens



(Se renseigner auprès de son syndicat)

44 / Loire-Atlantique : <u>SYDELA</u>

49 / Maine-et-Loire : SIEML

53 / Mayenne : <u>Territoire énergie</u>

72 / Sarthe : Conseil Départemental (ATESART)

85 / Vendée : <u>SYDEV</u>

Appel à projet « MAPES / SYDELA » lié aux énergies renouvelables (EnR) : Pour postuler :



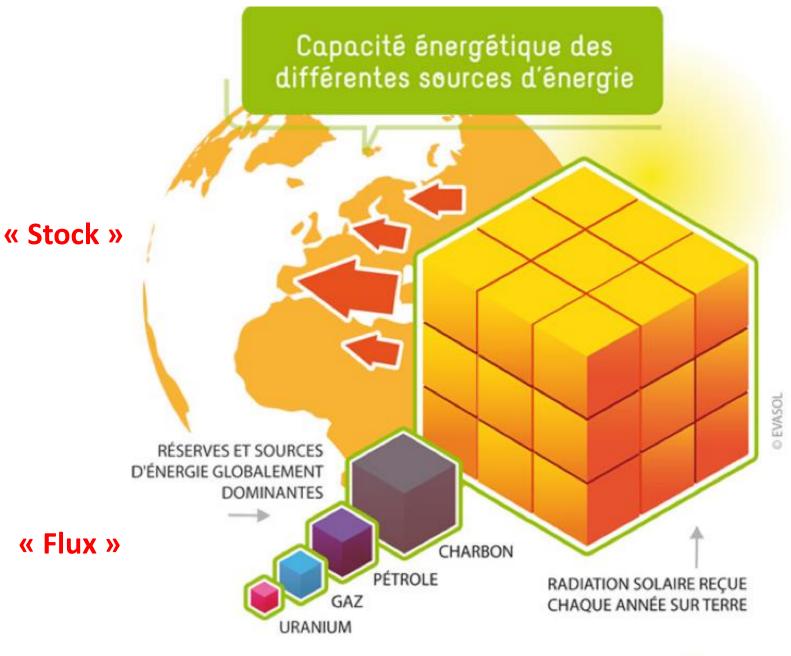
Lancement d'un « Appel à projet énergies renouvelables (EnR) » destiné aux établissements sanitaires et médico-sociaux de Loire-Atlantique seulement (Hors Nantes Métropole).



DE QUOI PARLE-T-ON?

Energies « fossiles » : Ressources limitées, qui proviennent de la décomposition très lente d'éléments vivants (principalement des plantes) il y a plusieurs millions d'années + uranium pour les centrales (par abus de langage).

Energies « renouvelables » ou « EnR » : Ressources dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain



CONSOMMATION ANNUELLE MONDIALE D'ÉNERGIE -> (iii)

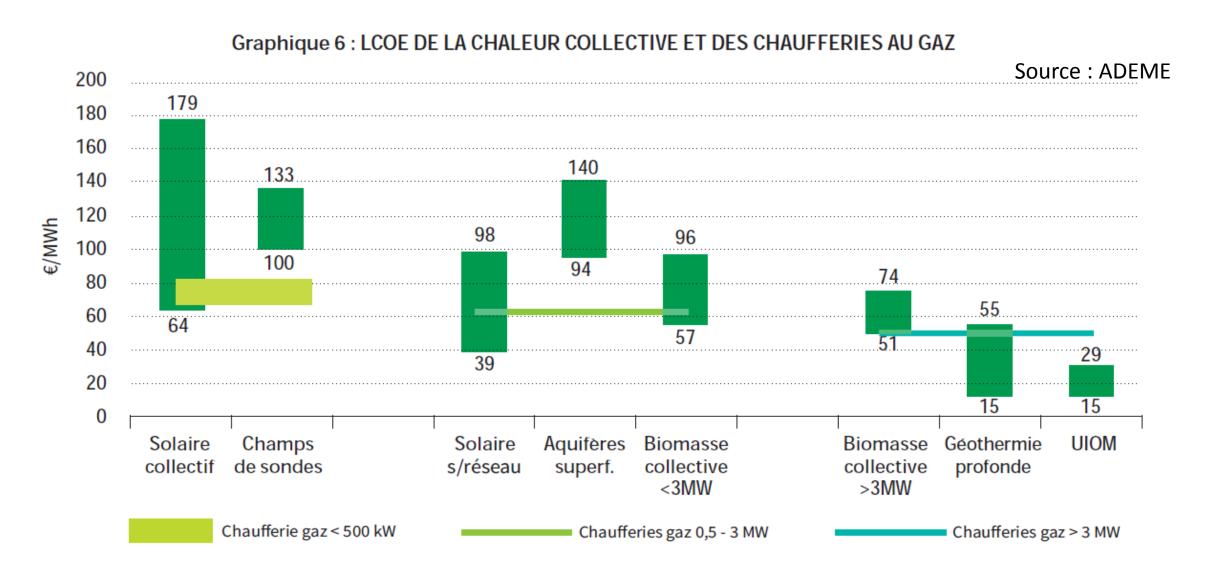


Source : Hespul, contribution de l'électricité solaire photovoltaïque dans le mix énergétique français

COUT ENR PAR ENR

- Le prix de revient de votre chaleur dépend :
 - 1. de la maturité/compétitivité des équipements,
 - 2. du prix des énergies (matière première),
 - 3. et des aides ...
- Le raisonnement en vue d'une conversion de votre chaufferie aux EnR :
 - Ne pas s'arrêter aux idées reçues : « le bois est importé de Chine », « le sol est trop dur pour faire de la géothermie », « on n'a pas assez de soleil pour faire du solaire »... Elles sont toutes **FAUSSES**, ou presque...
 - Se faire accompagner dès le début, et par les bonnes personnes
 - Choisir la bonne énergie en fonction de son besoin, pas de la marge du commercial ou de l'avis du voisin...
 - Résonner en <u>coût global</u> et sur 10 à 20 ans

« MATURITE » DES TECHNOLOGIES ≠ LEUR RENTABILITE



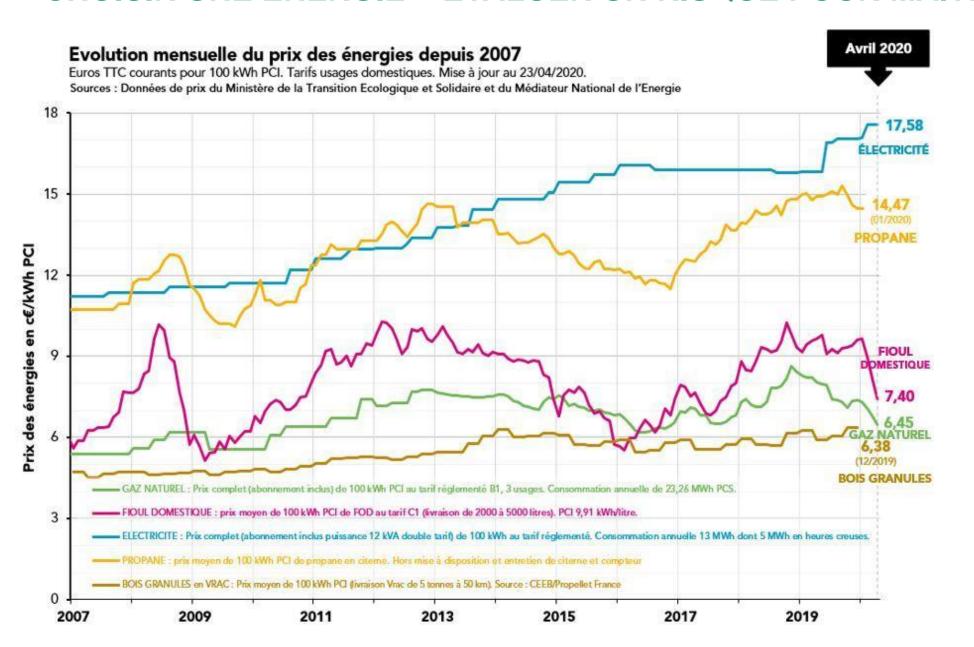
MAIS

Si on reste sur ces grands principes:

- plus le projet est « gros » plus l'EnR est compétitive
- face au gaz naturel, il est difficile d'être compétitif

- Tout le monde n'a pas le gaz naturel...
- Le coût de revient dépend aussi des travaux à réaliser et/ou de la réglementation
- On ne prévoit pas l'évolution du prix du gaz
 - → beaucoup de contre-exemples!

CHOISIR UNE ENERGIE = EVALUER UN RISQUE POUR MAITRISER SES CHARGES

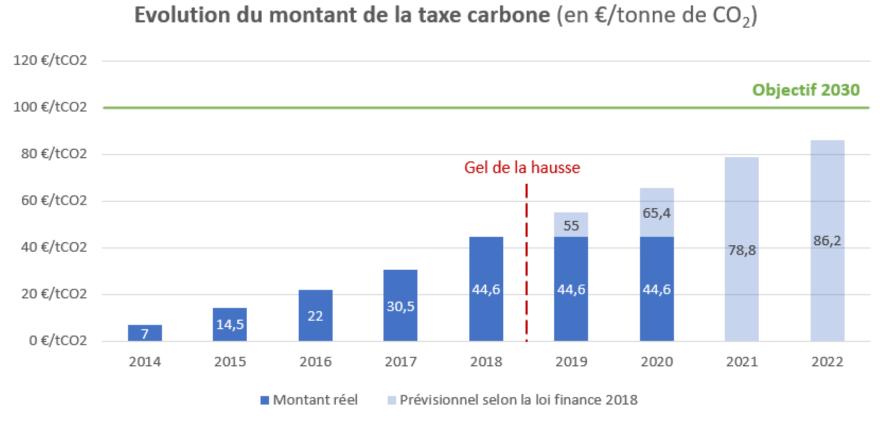


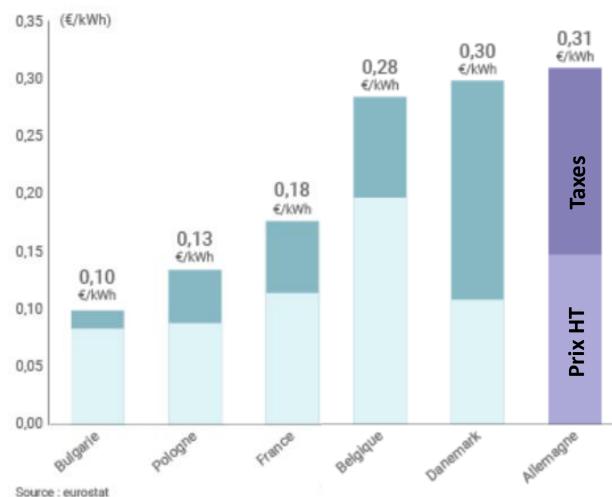
2 types dévolutions :

- Stabilité (en croissance ou pas) :
 sources d'énergie indépendantes de
 cours mondiaux : électricité, bois
 → Maîtrise du risque
- Instabilité: sources qui dépendent de cours mondiaux, eux-mêmes dépendant de facteurs divers et imprévisibles (guerres, géopolitique, crises sanitaires ou politiques, etc.) : pétrole et dérivés
 - → Risque non maîtrisé

Les énergies solaire et géothermique sont fixes, et à 0 €/kWh! Achat de bois énergie = économie locale!

EVOLUTION DU PRIX = EVOLUTION DU COUPLE « MOLECULES + TAXES »

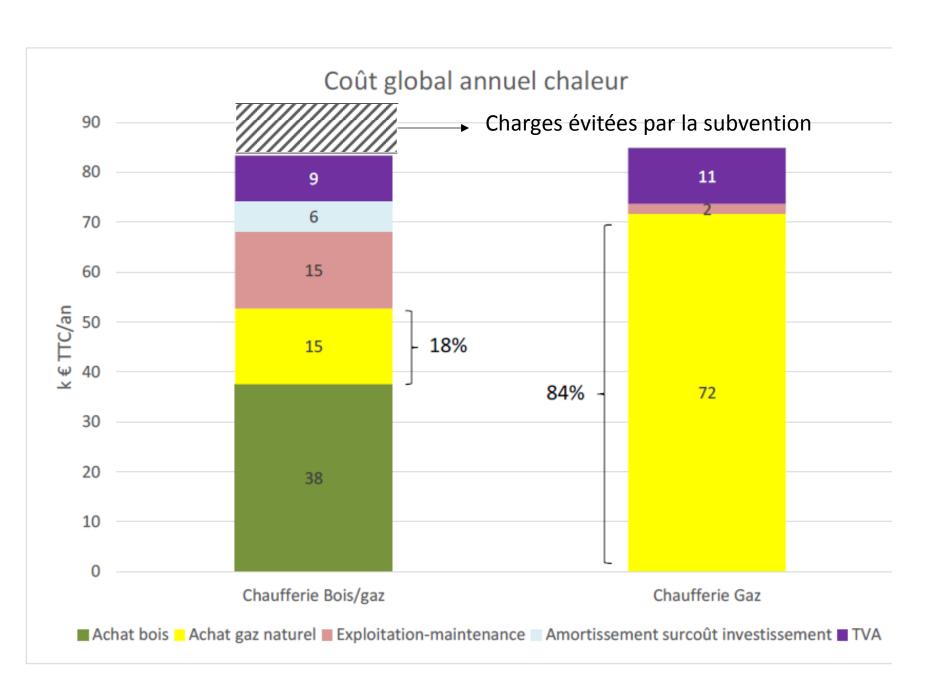




Le montant de la « taxe carbone » est actuellement gelé à un niveau de 44,6 €/t CO2. Jusqu'à quand ?.... (sachant qu'elle cumulera avec l'augmentation du prix de la molécule...)

Prix de l'électricité pour les particuliers en 2019

EXEMPLE DE RAISONNEMENT EN COUT GLOBAL



Facture énergétique : En 2 parties

Part « variable » : Achat d'énergie

- 84% pour le gaz
- 63% pour le bois dont 18% lié au gaz

Charges « fixes »:

Amortissement et maintenance

→ Economie qui reste sur le territoire !

Exemple (ci-contre):

Subvention de 60% de l'équipement qui permet au coût de la chaleur Bois d'être plus compétitif que la solution gaz !

23

CE QU'IL FAUT RETENIR

Malgré les apparences, le contexte est très favorable car :

- L'énergie est encore peu chère
 - → Vous êtes en train de faire des économies
 - → Elle ne peut qu'augmenter à l'avenir (par les taxes et/ou par le marché)
- Il y a actuellement de fortes subventions à l'investissement
 - → Le contexte économique peut modifier la donne après 2021!
 - → Lorsque le prix du gaz augmentera, les subventions disparaîtront « naturellement » !
- Il y a des conseillers à votre disposition
 - → Relais ADEME/Région, animateurs COTER, Atlanbois et Atlansun... tous à votre service!
 - → Lorsque le prix de l'énergie augmentera, le nombre de projets à accompagner aussi, et probablement moins de temps disponible pour accompagner chaque projet!
- > Les EnR sont toujours complémentaires aux démarches d'économies d'énergie!
- > Les premières démarches sont gratuites, et vous aideront à avoir une vision claire des enjeux !
- Lorsque votre chaufferie tombera en panne, il sera trop tard pour réfléchir!
- ➤ Les bénéfices des EnR ne sont pas qu'économiques : qualité de l'air, CO₂, emplois locaux, ...!

PARCOURS D'UN PROJET

Réseau des énergies renouvelables des Pays de La Loire vous accompagne dans toutes les phases de votre projet :









AIDES FINANCIERES

FONDS CHALEUR: Chaleur renouvelable

FONDS CHALEUR DE L'ADEME

- Energies renouvelables :
 - Solaire
 - Géothermie
 - Biomasse (bois)
- Des subventions :
 - Aux études de faisabilité / AMO : De 50 à 70% (aide % du coût)
 A l'investissement : De 30 à 60% (aide en €/kWh)
- Des critères qualitatifs :
 - Accompagnement du projet de A à Z
 - Performance des équipements
 - Qualité de mise en œuvre et de suivi

RESEAU ET ACTEURS



- Pour les collectivités, entreprises, associations...
- Pour aider à construire et mettre en œuvre des projets d'énergies renouvelables.
- Soutien technique et financier, neutre et indépendant.
- Le Réseau au niveau régional et départemental
 - Les **relais régionaux** spécialistes des filières participent à la cohérence et à la pertinence de l'offre au niveau régional. Ils mettent à disposition les outils techniques, fiches retours d'expérience, veille réglementaire...
 - Les relais départementaux, <u>interlocuteurs directs des porteurs de projet</u>, sont chargés de l'accompagnement technique et financier (aide au montage de dossier de subvention) des porteurs de projet sur toutes les énergies renouvelables.

27

CONTACTS DEPARTEMENTAUX

O LOIRE-ATLANTIQUE

Pour une commune ou une entreprise sur Nantes Métropole :

NANTES MÉTROPOLE Bérénice ROILETTE

- **J** 02 40 99 67 14
- 06 85 33 07 48
- berenice.roilette@nantesmetropole.fr

Pour une collectivité ou une entreprise sur le reste du 44 :

Syndicat d'énergie de Loire-Atlantique (SYDELA)

Cédric GARNIER

- **J** 02 49 62 30 36
- 06 40 49 27 29
- cedric.garnier@sydela.fr

O VENDÉE

Pour une collectivité :

Service public des énergies vendéennes (SYDEV)

- Vincent BILLAUD ≥ 02 51 45 88 96
- 06 37 66 81 00
- v.billaud@sydev-vendee.fr

Pour une entreprise :

Union Cuma Vendée Damien JORIGNE

- **J** 02 51 36 90 40
- damien.jorigne@cuma.fr

O MAINE-ET-LOIRE

Pour une collectivité :

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) Clément CHEPTOU

- **2** 02 61 68 00 77
- c.cheptou@sieml.fr

Pour une entreprise :

Mission Bocage Cécile PORTIER

- J 02 41 71 77 50
- c-portier@missionbocage.fr

O MAYENNE

Fédération départementale CUMA 53 (FD CUMA 53) : Olivier RENOIT

- J 02 43 67 37 34
- olivierbenoit53@cuma.fr

O SARTHE

Pour une collectivité :

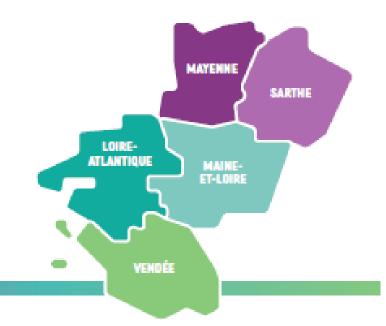
Agence des Territoires de la Sarthe Yannick REAUJARD

- 2 02 44 02 42 37
- 06 98 55 78 40
- yannick.beaujard@sarthe.fr

Pour une entreprise :

Union Cuma Sarthe Jean-François VIOT

- 02 43 23 77 37
- 06 77 21 20 35
- jean-francois.viot@cuma.fr



RÉSEAU DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DES PAYS DE LA LOIRE

« Webin'EnR »: Prochaines dates

01/10/2020

1 / Présentation

17/11/2020

2 / Réduire ses consommations énergétiques

16/12/2021

3 / Solaire thermique et photovoltaïque

19/01/2021

4 / Bois énergie

09/02/2021

5 / Géothermie







Merci de votre attention!

























Yoann LELOUTRE: <u>yoann.leloutre@mapes-pdl.fr</u> / 02 53 48 29 36

Laurent BIZIEN: edd@mapes-pdl.fr / 02 40 08 70 02





